



Lyon, le 30 novembre 2022

Madame la Première ministre,

Les collectivités locales sont engagées depuis des années dans le développement du vélo à travers des politiques publiques ambitieuses. Poussées par un mouvement citoyen qui se renforce chaque année, elles ont pris acte de la nécessité de sanctuariser des budgets d'investissement importants et de renforcer les moyens humains pour porter ces politiques.

Le Président de la République soulignait récemment que, sur les cinq dernières années, plus de 22 000 km de pistes cyclables et voies vertes ont été créées en France. Cette réalisation, nous la devons aux efforts sans précédent consentis par les collectivités locales et à un accompagnement qui va se renforcer de la part de l'Etat au travers du Plan Vélo.

Néanmoins, ces efforts sont encore insuffisants. Les pouvoirs publics doivent enclencher les travaux nécessaires à la constitution sous cinq ans d'un patrimoine de près de 50 000 km supplémentaires de pistes cyclables. Pour ce faire, l'Etat doit porter une véritable ambition pour le vélo, comme proposé par Valérie Masson-Delmotte, doté d'un volet financier permettant d'atteindre l'objectif d'investir 30 €/habitant/an dans l'infrastructure cyclable.

Densifier la desserte ferroviaire des métropoles est un élément essentiel pour offrir une alternative à la voiture individuelle. Les exemples européens les plus aboutis comme Copenhague, Karlsruhe ou Amsterdam démontrent que le vélo a aussi la capacité à répondre aux besoins de transport de masse décarbonés et qu'il se conjugue parfaitement aux transports collectifs. En complément des investissements dans les « RER métropolitains », nous appelons l'Etat à financer les « RER vélos » portés par les collectivités résolument engagées dans le développement du vélo comme mode de transport de masse.

En effet, les réseaux express vélo ne disposent aujourd'hui d'aucun dispositif contractuel de financement, alors qu'ils représentent bien souvent des investissements lourds et structurants pour les collectivités maîtres d'ouvrage. Aux efforts politiques et financiers consentis par les collectivités d'une part, nous attendons de l'Etat un soutien pour financer les opérations faisant réseau, notamment sur les ouvrages d'art, qui permettront de réaliser le report modal.

Madame Elisabeth Borne
Première ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

L'Etat dispose aujourd'hui de deux outils principaux. Les appels à projets mobilités actives, d'abord, qui doivent accompagner les territoires « denses ». Dans le cadre du plan vélo 2023 un faible taux de co-financement, qui était jusqu'alors de 20%, constituerait un signal négatif pour nos territoires. Nous privilégions une approche qui vise moins le « saupoudrage » qu'un accompagnement franc sur des projets structurants qui font réseau. Moins de projets, un meilleur co-financement : ainsi pourrait se résumer la philosophie de notre proposition.

Les contrats de plan Etat-régions, ensuite, constituent l'instrument idoine pour accompagner les collectivités dans leurs grands projets d'infrastructures de transport. Le cadrage actuel se limite pourtant aux véloroutes non-urbaines inscrites aux schémas régionaux qui ne trouveront un succès que si elles débouchent sur un maillage cyclable dans les zones urbaines. Nous appelons donc l'Etat à intégrer les réseaux express vélo sous maîtrise d'ouvrage intercommunale dans la liste des opérations éligibles aux financements, sur le modèle du RER V porté par la Région Île-de-France.

L'organisation de ce premier comité interministériel vélo est une chance pour identifier des voies ambitieuses de financement des réseaux cyclables en France. Il constitue aussi l'opportunité de traiter de la question du vol des vélos. Si les 50 millions d'euros du plan vélo 2023 dédiés au stationnement sont essentiels, il nous semble primordial que l'Etat sollicite les forces de police et de gendarmerie pour lutter contre les réseaux illégaux à l'origine des nombreux vols de vélos et de leurs reventes illicites.

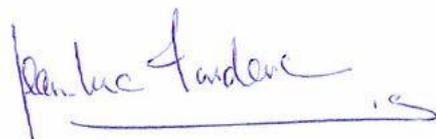
Madame la Première ministre, soyez assurée de notre pleine détermination à travailler avec l'Etat et ses services déconcentrés à la réussite du Plan Vélo. L'urgence environnementale et sociale et l'aspiration de nos concitoyens à vivre mieux dans un cadre de vie apaisé nous obligent à engager une action résolument tournée vers le développement du vélo et des mobilités actives.

Sachant compter sur votre écoute et votre détermination, nous vous prions d'agréer, Madame la Première ministre, l'expression de notre très haute considération.

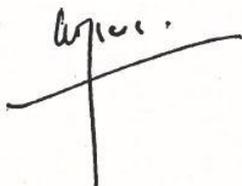
Bruno Bernard
Président
Métropole de Lyon

Handwritten signature of Bruno Bernard in black ink, underlined.

Jean-Luc Moudenc
Président
Toulouse Métropole

Handwritten signature of Jean-Luc Moudenc in blue ink, underlined.

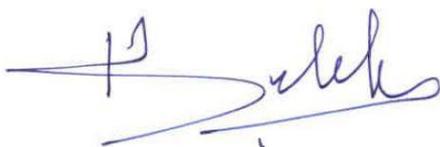
Alain Anziani
Président
Bordeaux Métropole



Pia Imbs
Présidente
Eurométropole de Strasbourg



Michael Delafosse
Président
Montpellier Méditerranée Métropole



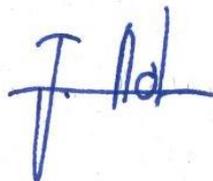
Christophe Ferrari
Président
Grenoble Alpes Métropole



Olivier Bianchi
Président
Clermont Auvergne Métropole



Johanna Rolland
Présidente
Nantes Métropole



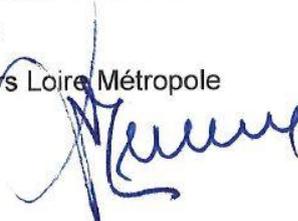
Nicolas Mayer-Rossignol
Président
Rouen Métropole



Nathalie Appéré
Présidente
Rennes Métropole



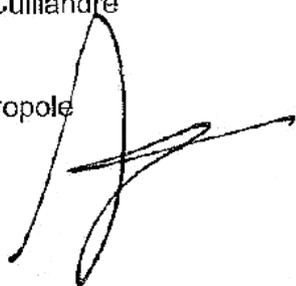
Jean Marc Verchère
Maire
Angers Loire Métropole



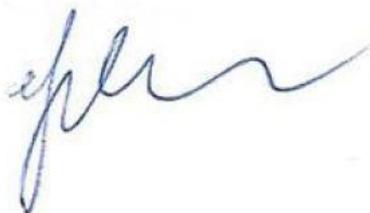
Jeanne Barseghian
Maire
Ville de Strasbourg



François Cuillandre
Président
Brest Métropole

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a horizontal stroke and a vertical stroke extending downwards.

Olivier Schneider
Président
FUB

A handwritten signature in blue ink, featuring a cursive 'O' followed by several loops and a long horizontal tail.